



Liste des délibérations de l'organe délibérant

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGTCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Séance du 13/10/2025 à 19 h 00

- Délibération n° 27/2025: **Création emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (secrétariat travail en binôme à partir du 23 octobre, les jeudis et vendredis) : pour à l'unanimité**
- Délibération n° 28/2025 : **TE 38 enfouissement réseaux : suite dernier chiffrage bureau d'étude du TE 38 nouvelles délibérations suite à la baisse du montant des travaux (tranche 1): approuvée avec 9 voix pour – 1 vote contre (Karine Vagnant en raison des montants élevés engagés) – 1 abstention (Christine Francoz en raison des montants élevés engagés)**